



## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 2002-35-34.19 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35.

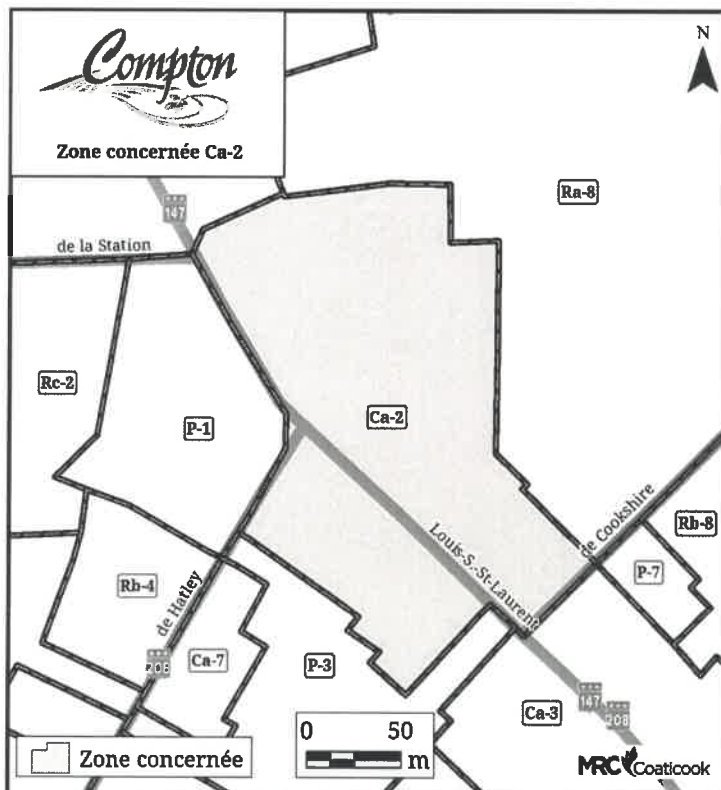
**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Compton,

**QUE** lors d'une séance régulière tenue le 11 juin 2019, le conseil municipal de la municipalité de Compton a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35 afin de permettre les résidences multifamiliales 4 à 6 logements dans la zone CA-2.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le **9 juillet 2019 à 18 h15**, à l'Hôtel de Ville, situé au 3, chemin de Hatley, à Compton. Au cours de cette assemblée, Monsieur Bernard Vanasse, maire de la municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville, situé au 6745 route Louis-S.-St-Laurent à Compton de 8 h 30 à 16 h 00 le lundi, mercredi et jeudi, de 8 h 30 à 17 h 30 le mardi et de 8 h 30 à 12 h le vendredi.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



DONNÉ À COMPTON, ce 20<sup>ième</sup> jour de juin 2019.

Philippe De Courval  
Secrétaire-trésorier  
Directeur général